

Du développement à la faillite de Kydep et au déclin de l'agriculture grecque

La faillite de Kydep, de Georges Daskalou, Athènes, décembre 2003, 515 p.

Georges Daskalou et Serge Koulytchizky

Numéro 294, novembre 2004

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1022025ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1022025ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut de l'économie sociale (IES)

ISSN

1626-1682 (imprimé)

2261-2599 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Daskalou, G. & Koulytchizky, S. (2004). Compte rendu de [Du développement à la faillite de Kydep et au déclin de l'agriculture grecque / *La faillite de Kydep*, de Georges Daskalou, Athènes, décembre 2003, 515 p.] *Revue internationale de l'économie sociale*, (294), 90–91. <https://doi.org/10.7202/1022025ar>

Tous droits réservés © Recma, 2004

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

NOTES DE LECTURE

Du développement à la faillite de Kydep et au déclin de l'agriculture grecque

Sous le titre *La faillite de Kydep*⁽¹⁾, est paru en décembre 2003, à Athènes, le livre écrit par le docteur Georges Daskalou, professeur à l'Institut technologique du Pirée et professeur invité à l'Institut d'économie sociale Charles-Gide de l'université du Mans. Produit de longues recherches et surtout d'une expérience de travail de quinze années dans l'organisation décrite par l'auteur, ce livre présente une vivante image de l'effort et de l'échec du développement de la coopération agricole en Grèce au cours du XX^e siècle.

Etablie et soutenue par l'administration de l'Etat au début du XX^e siècle, la coopération agricole, en Grèce, n'a pas réussi à trouver le chemin de son autonomie et d'un développement indépendant. Elle est restée tributaire des aides et des interventions de toutes sortes de la part des pouvoirs publics. Ces interventions se manifestent d'abord par un cadre législatif très dirigiste, ensuite par un système de crédit entièrement géré par la Banque agricole d'Etat depuis sa création en 1929, enfin par la supervision et le contrôle serrés, exercés par la même banque, à la suite d'une délégation spéciale de ces fonctions par le ministère de l'Agriculture. A ces contraintes s'ajoutent les multiples problèmes structurels d'une agriculture de type méditerranéen de petites fermes surpeuplées, morcelées, arides et en grande proportion montagnardes ou insulaires, sans oublier le déficit important de formation.

Le coup décisif à l'existence de la coopération agricole grecque a été donné au cours des années 80 par deux événements majeurs. L'un, d'ordre interne, fut la forte altération de la législation coopérative par le Parti socialiste, installé au pouvoir fin 1981,

la plus douloureuse des nouveautés ayant été la soumission des coopératives au système électoral de la proportionnelle... une première mondiale. L'autre, d'ordre externe, fut l'adaptation de cette coopération agricole, étroitement liée aux pouvoirs publics, aux règles de la concurrence établies par la Communauté européenne.

L'accumulation de nombreuses contradictions a conduit inévitablement au désastre. La coopération agricole grecque est passée d'un état léthargique à une courte flambée d'éveil due à l'assistance erratique des pouvoirs publics, et puis a sombré. La plupart des organisations centrales ont disparu et celles qui subsistent vers la fin des années 80 se sont lourdement endettées. Le tissu coopératif agricole grec comptait en 1980 quelque 7 000 petites coopératives, regroupées en 130 unions de coopératives dans les cinquante départements et une quinzaine d'unions centrales nationales ou de sociétés anonymes coopératives, spécialisées par produits ; parmi ces dernières la plus importante était Kydep, dont la faillite entraînera le déclin du secteur.

Kydep, créée en 1940 et regroupant 93 unions de coopératives, soit environ 750 000 agriculteurs, était considérée comme la colonne vertébrale du mouvement coopératif grec. Elle était, depuis sa fondation, spécialisée dans la collecte, le stockage et la commercialisation des produits de grande culture, tels que les céréales, les légumes secs, le coton, les semences et d'autres produits de moindre importance. Kydep, appuyée sur le réseau des unions de coopératives et de ses propres succursales dans les villes portuaires du pays, couvrait tout le territoire et collectait dans son réseau de silos d'une capacité de stockage d'environ 2 millions de tonnes, suivant les années, du tiers aux deux tiers de la production nationale de produits majeurs ; elle commercialisait ce volume, avec pour objectif principal l'offre du meilleur service aux agriculteurs et à la société, sans recherche du profit maximum.

(1) *La faillite de Kydep*, de Georges Daskalou, Athènes, décembre 2003. Cet important ouvrage de 515 pages comporte une table des matières en français et devrait bientôt être publié dans cette langue. Auteur : yordaska@otenet.gr. Editeur : synekdot@otenet.gr.

Des actes de gestion désordonnée durant les années 80, sous la couverture ou l'impulsion des pouvoirs publics, ont fortement endetté Kydep vis-à-vis de la Banque agricole de l'Etat. Le surendettement résultait du paiement aux agriculteurs de prix de collecte supérieurs aux prix communautaires et, par conséquent, ces prix élevés laissaient un fort déficit à chaque campagne. Cette politique des prix élevés était un choix voulu par le Parti socialiste au pouvoir, qui, pour des raisons électorales, parlait d'application de « *prix d'Athènes opposés aux prix de Bruxelles* ». Cette « nationalisation » des prix a provoqué de multiples frictions avec la Commission des communautés européennes et a conduit à maintes condamnations de la Grèce par la Cour de justice des communautés européennes pour mauvaise application des principes de la Pac.

Le refus de la Banque agricole de continuer le financement de Kydep en 1992 a aussitôt conduit cette dernière, par manque de capitaux propres et de possibilité d'en trouver, à l'arrêt de ses activités, officiellement déclaré par la cour d'appel d'Athènes au mois de mai 1993. Le total des dettes échues de Kydep, pour leur quasi-totalité envers la Banque agricole, se montait à environ 407 milliards de drachmes, soit à l'équivalent de 68 milliards de francs, une somme énorme pour l'économie grecque. Bien entendu, au-delà de conséquences économiques très lourdes, les répercussions de la disparition de Kydep ont été dramatiques sur le plan social et sur celui de l'organisation de la production et de la commercialisation des produits agricoles. Faute de prise de conscience suffisante, les agriculteurs sont restés immobiles et ils ont attribué cet échec au « mauvais sort ».

On doit écrire que la faillite d'une entreprise collective, représentant les intérêts de 750 000 agriculteurs, est plus qu'un acte habituel du droit commercial – comme l'est la faillite d'une société de capitaux –, c'est une catastrophe nationale. Ses répercussions, avec l'absence d'un schéma pertinent de succession, paraissent de plus en plus graves, au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la fin du fonctionnement de Kydep. Elles se

manifestent par le déclin général de l'agriculture grecque malgré l'argent communautaire dépensé, hors structuration durable du développement et sans participation consciente et enthousiaste des intéressés, c'est-à-dire des agriculteurs.

Il est à noter que la législation coopérative désastreuse, promulguée au début des années 80, a été abrogée au cours de l'année 2000 par le même parti au pouvoir qui l'a introduite, mais les organisations coopératives disparues n'en ont pas pour autant réussi à ressusciter...

Georges Daskalou et Serge Koulytchizky ●

Economie et Humanisme dans le mouvement de la modernité

Hugues Puel⁽²⁾. Ed. du Cerf, Paris, 2004, 232 p.

Economie et Humanisme : la proximité de ce sigle avec l'expression « économie sociale » attirera l'attention de bien des lecteurs de la *Recma*, nonobstant la petite question sémantique qui apparaît en cours de route...

L'entreprise EH (pour les initiés), fondée en 1942, recouvre un centre d'études socio-économiques qui publie une solide revue; fortement implanté dans la région lyonnaise, l'ensemble a pour base une association de quelques centaines de membres; son évolution témoigne d'une remarquable vitalité depuis cette soixantaine d'années; présidence assurée depuis 2003 par Denis Clerc. Hugues Puel, économiste, moraliste, rend compte de ce parcours dans le cadre d'une réflexion sur la modernité et son mouvement au cours du siècle écoulé. Le propos est plutôt celui d'un acteur – il est l'un des animateurs du groupe et de surcroît dominicain – que celui d'un historien; l'ouvrage est de ce fait tourné « *ad intra* » plutôt qu'« *ad extra* », ce que l'on regrette parfois. Mais il ne faut pas demander l'impossible...

Trois temps dans cette réflexion qui propose une vue d'ensemble dont l'ampleur déborde largement l'histoire d'Economie et Humanisme :

(2) Hugues Puel est notamment l'auteur de *L'économie au défi de l'éthique* (Cujas-Cerf, 1989; couronné par l'Académie des sciences morales et politiques) et de l'ouvrage *Les paradoxes de l'économie* (Bayard, 1995).